



HAL
open science

Le vin et l'environnement

Geneviève Teil, Sandrine Barrey, Pierre Floux, Antoine Hennion

► **To cite this version:**

Geneviève Teil, Sandrine Barrey, Pierre Floux, Antoine Hennion. Le vin et l'environnement. Ecole des Mines de Paris, pp.330, 2011, Sciences Sociales, 978-911256-52-3. hal-01223558

HAL Id: hal-01223558

<https://hal.science/hal-01223558v1>

Submitted on 23 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

© TRANSVALOR - Presses des MINES, 2011

© Photo de couverture : D. Akrich

60, boulevard Saint-Michel - 75272 Paris Cedex 06 - France

email : presses@ensmp.fr

<http://www.ensmp.fr/Presses>

ISBN : 978-2-911256-52-3

Dépôt légal : 2011

Achévé d'imprimer en 2011 (Paris)

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

Le Vin et l'Environnement

Faire compter la différence

COLLECTION SCIENCES SOCIALES

Responsable de la collection : Cécile Méadel
Centre de sociologie de l'innovation (<http://www.csi.ensmp.fr>)

- Julie Denouël, Fabien Granjon (dir.)
Communiquer à l'ère numérique
Regards croisés sur la sociologie des usages
- Alexandre Mallard
Petit dans le marché
Une sociologie de la Très Petite Entreprise
- Textes recueillis par Madeleine Akrich,
Yannick Barthe, Fabian Muniesa
et Philippe Mustar
Débordements
Mélanges offerts à Michel Callon
- Madeleine Akrich, Yannick Barthe
et Catherine Rémy
Sur la piste environnementale
Cyril Lemieux
Un président élu par les médias ?
- Cyril Lemieux
La Sociologie sur le vif
- Michel Armatte
La Science économique comme ingénierie
- Jérôme Denis et David Pontille
Petite sociologie de la signalétique
Les coulisses des panneaux du métro
- Annemarie Mol
Ce que soigner veut dire
Repenser le libre choix du patient
- Madeleine Akrich, Cécile Méadel
et Vololona Rabeharisoa
Se mobiliser pour la santé.
Les associations de patients témoignent.
- Madeleine Akrich, João Nunes,
Florence Paterson
et Vololona Rabeharisoa (eds)
*The Dynamics of Patient Organizations
in Europe*
- Maggie Mort, Christine Milligan,
Celia Roberts and Ingunn Moser (ed.)
Ageing, Technology and Home Care
- Madeleine Akrich, Michel Callon
et Bruno Latour
Sociologie de la traduction. Textes fondateurs
- Alain Desrosières
Pour une sociologie de la quantification.
L'Argument statistique I
Gouverner par les nombres.
L'Argument statistique II
- Coordonné par Antoine Savoye
et Fabien Cardoni
Frédéric Le Play, parcours, audience, héritage
- Anthologie établie par Frédéric Audren
et Antoine Savoye
La Naissance de l'ingénieur social
- Anne-France de Saint Laurent-Kogan
et Jean-Louis Metzger (dir.)
Où va le travail à l'ère du numérique ?
- Bruno Latour
Chroniques d'un amateur de sciences
- Vololona Rabeharisoa et Michel Callon
Le Pouvoir des malades

Le Vin et l'Environnement

Faire compter la différence

Geneviève Teil
Sandrine Barrey, Pierre Floux et Antoine Hennion

Remerciements

Cet ouvrage a été écrit à la suite d'un programme de recherche financé par le ministère de l'Écologie, du Logement et de l'Aménagement du Territoire. (MELAT), « *Les vins sans pesticides ? Une analyse de la prescription à la consommation* ». Outre celle des auteurs, cette étude a profité de plusieurs collaborations, en particulier celles de Sandrine Blanchemanche et Florence Charpigny. Yves Le Pape a également participé au programme à ses débuts. Il a contribué à enrichir le corpus par des entretiens et l'installation d'une veille des actualités Internet liées à notre sujet.

Nous les remercions vivement, car sans eux, le très lourd travail de recueil de données, collecte de documents et entretiens que comportait le programme de recherche n'aurait jamais pu être mené à bien et cet ouvrage en aurait été considérablement appauvri. De plus, il serait injuste de réduire leur contribution à un simple recueil de données et d'oublier les échanges et débats de toutes sortes que nous avons pu avoir – y compris quand nous n'étions pas d'accord –, discussions sans lesquelles la réflexion piétine.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé à cette enquête : de nombreux vignerons bien sûr, mais aussi des journalistes, des membres de l'administration ou des organismes de contrôle, des restaurateurs, des négociants, des cavistes, des vendeurs, des chercheurs, des consommateurs... Chacun, en expliquant ce que signifiait pour lui la qualité environnementale, a apporté une pierre à l'état des lieux dressé dans cet ouvrage.

Le point de vue exposé dans ce livre est dû à tous, mais n'est celui de personne en particulier ; il résulte de la mise en forme des expressions très diverses que nous avons recueillies. La publication des résultats de ce programme sous forme d'un livre ne nous a pas permis de présenter leurs témoignages, analyses et réflexions de façon extensive, comme nous l'aurions aimé, sous forme de longues citations, qui auraient coupé le fil de la lecture. Nous espérons cependant qu'ils reconnaîtront le monde qu'ils nous ont fait voir, avec toute la variété de points de vue que nous avons pu recueillir.

Encore une fois merci à tous.

Introduction

Entre 2007 et 2008, l'Agence bio recense une augmentation de plus de 20 % du nombre d'exploitations viticoles en bio et plus de 25 % des surfaces viticoles certifiées bio (AB). Une croissance forte tirée par une demande largement supérieure à la production. En 2004, lorsque nous avons commencé notre étude, la France n'occupait qu'une place médiane dans les agricultures bio européennes. On condamnait le bio à « un marché de niches » pour « bobos » parisiens argentés. Tout semblait converger pour empêcher sa croissance, les prix de revient, le prix du vin, le manque de clients et même la mentalité des agriculteurs pétrifiés par leurs habitudes, incapables de changer. Que s'est-il passé pour que le bio connaisse une telle croissance, qui plus est, au beau milieu d'une crise économique majeure ? Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui a permis l'expansion de cette agriculture alternative ? La résistance des producteurs aurait-elle été vaincue ou leur trésorerie renflouée ? Les coûts de production du bio se seraient-ils effondrés ou est-ce celui des produits phytosanitaires qui s'est envolé ? Malgré la crise, les consommateurs ont-ils été soudain pris de panique pour l'environnement ou leur santé ? Comment expliquer un engouement aussi intense que soudain pour le bio ?

Le mouvement bio est-il un torrent impétueux, contraint par de multiples obstacles – la mentalité des agriculteurs, la rentabilité des exploitations, la pression des maladies – de ne laisser couler qu'un maigre filet d'eau ? Soudainement libéré de ces obstacles, il envahirait les pratiques agricoles par la simple vertu de ses évidents avantages : avènement d'une économie plus durable et d'un environnement plus sain, production de meilleure qualité ? Hélas, avantages et inconvénients du bio (ou d'autres interprétations du respect de l'environnement) n'ont rien d'universel. Ils dépendent de la façon dont chacun, engagé dans ses activités professionnelles ou privées, parvient ou non à donner une place à l'environnement.

Si l'on souhaite analyser la façon dont le respect de l'environnement s'intègre ou non à la pratique quotidienne, il faut alors troquer l'analyse de la psychologie profonde des agriculteurs, des lois de l'économie ou de l'agronomie pour l'écoute de tous ceux qui s'astreignent à faire vivre et à promouvoir ce respect de l'environnement. Cet ouvrage tente avant tout de rendre compte des efforts, couronnés ou non de succès, de tous ceux qui se sont engagés d'une façon ou

d'une autre dans cette voie. Contrairement à nombre d'études qui cherchent à comprendre pourquoi le bio ne s'impose pas à eux, la parole est ici donnée en priorité à ceux qui agissent pour donner une place à l'environnement. Dans cet ouvrage, aucune force supérieure ne s'impose ni ne contraint à agir : une préoccupation ne se diffuse, une pratique ne s'installe, que si des acteurs et des collectifs d'acteurs s'en emparent et s'emploient à la réaliser.

L'engouement actuel pour le bio n'est pas né comme une source qui jaillit de nulle part. La qualité environnementale des vins tourmente bien des producteurs, revendeurs, consommateurs, journalistes, restaurateurs, fonctionnaires, chercheurs. Depuis plus de vingt ans, ils pointent du doigt cette production prestigieuse, emblématique : la vigne est la meilleure amie de l'homme, mais c'est aussi une très grande consommatrice de produits phytosanitaires. Et c'est une culture pérenne ; aucune rotation des cultures ne permet d'alterner les traitements ou d'utiliser des complémentarités entre plantes. Depuis des dizaines d'années, les vignes sont aspergées des mêmes pesticides, fongicides et autres herbicides.

Cette accumulation permet-elle de contenir les maladies ou favorise-t-elle les résistances ? Présente-t-elle un danger pour la santé des viticulteurs ou des consommateurs, pour les sols et les terroirs qui ont fait la réputation des vins français, pour l'environnement, la faune, la flore ? Aucune de ces questions n'a de réponse simple, universelle, qui permettrait de prendre des mesures immédiates, de faire des lois.

Ceux dont ce livre raconte les efforts ont entrepris, avec des succès variables, d'avancer dans la recherche de solutions et d'éléments de réponse. Ils ont ainsi contribué à différentes initiatives autour de la viticulture ou de l'agriculture raisonnée, des agricultures biologiques ou agrobiologies (qu'il ne faut pas réduire au seul label « Agriculture Biologique »), et aussi du mouvement de producteurs pour le renouveau de la qualité de terroir des vins. Nous n'avons privilégié aucune école ou certification particulières, allant à la recherche des multiples façons de comprendre et de mettre en œuvre cette idée de respect de l'environnement, depuis les certifications de qualité industrielles, qui font une petite place à l'environnement, jusqu'aux pratiques les plus contraignantes de la biodynamie ou de la cosmoculture. Au nom de quoi ferait-on une censure *a priori* entre les différentes façons de faire ? Chacune porte une certaine conception déclinée en pratiques qui mérite d'être écoutée et suivie dans ses développements.

Toutes les façons de faire inventoriées grâce à cette large ouverture *a priori* ont néanmoins trouvé une place au sein d'une des trois grandes organisations collectives qui structurent notre compte-rendu : les agricultures raisonnées, les agrobiologies que l'on regroupe habituellement sous le nom d'agriculture biologique mais dont il ne faut pas oublier la diversité, et enfin, la promotion d'un retour à l'authenticité du terroir.

L'agriculture raisonnée se développe à partir de l'idée qu'il est possible de mettre au point une agriculture respectueuse de l'environnement sans supprimer, comme le proposent les agrobiologistes, les produits issus de la chimie de synthèse. Elle connaît un succès certain en viticulture. Des producteurs se regroupent en associations de partage d'expérience pour former la fédération Terra Vitis. Parallèlement, l'association FARRE pour le développement de l'Agriculture Raisonnée réunit des firmes phytosanitaires, la recherche, l'administration, puis de grandes enseignes de distribution et de gros clients de l'agriculture qui cherchaient à en préciser et à en définir les contours.

Les agrobiologistes dénoncent la supercherie que représente pour eux l'agriculture raisonnée, qui n'interdit pas les produits dangereux. Elle est donc irrecevable au titre de la protection de l'environnement : son existence et la prétention même de ses partisans constituaient un abâtardissement inadmissible de cette notion. De plus, la participation active des industries phytosanitaires à cet autre respect de l'environnement alimente le soupçon d'une manipulation et d'un détournement du souci environnemental. Les adeptes du « raisonnement » des pratiques agricoles soulignent au contraire qu'il ne sert à rien de n'avoir qu'une élite ultraperformante et qu'il est bien plus efficace de prôner un changement moins ambitieux, mais accessible au plus grand nombre.

Les viticulteurs Terra Vitis de leur côté mettent en cause les restrictions de l'agriculture biologique, qui ne laisse comme unique possibilité de traitement que le soufre et le cuivre, des pesticides naturels certes, mais utilisés à des concentrations qui ne le sont plus, des produits polyvalents et à très large spectre qui ne permettent pas d'action de protection suffisamment précise et ciblée. Ils dénoncent notamment la surutilisation du cuivre qui s'accumule dans les sols depuis des générations au risque de les stériliser. Ils préfèrent éliminer les produits les plus dangereux, diminuer drastiquement les doses de produits employés, et demander à l'industrie chimique de fournir des molécules plus finement ciblées, pour traiter le parasite sans toucher la biodiversité environnante, mais aussi plus rémanentes pour ne pas avoir à répéter les traitements, et enfin totalement dégradables en résidus non toxiques. Ces deux collectifs sont en franche opposition, sinon en conflit ; rares sont ceux qui passent d'un groupe à l'autre.

À la fin des années 1990, l'agriculture raisonnée commence à intéresser la grande distribution qui voit le bio s'essouffler, après l'« effet vache folle » qui l'a relancé. Cet intérêt pour l'agriculture raisonnée auquel ont fait écho quelques initiatives de communication assez maladroites, a décidé les pouvoirs publics à intervenir pour veiller à ce que cette autre façon de protéger l'environnement agricole, déjà très contestée par les bio et suspectée de n'être qu'un alibi pour l'industrie chimique, ne soit définitivement enterrée comme une pure action de communication ou de marketing. Ils cherchent à s'appuyer sur elle pour tenter de générer un changement massif de pratiques au sein de l'agriculture en instaurant une nouvelle certification. Mais une certification donne à voir une différence, opération dont ils redoutent

des conséquences : une certification environnementale de l'agriculture pourrait laisser penser qu'il existe une agriculture « propre », et une autre « sale ». Ils ont inventé ainsi, de façon très originale, le moyen de faire une différence « qui ne se voit pas ».

De leur côté, forts de dizaines d'années d'expériences, les agrobiologistes ont eux aussi créé différentes façons de se différencier, sur la santé, sur le goût, ou sur la sécurité sanitaire, par la technique ou par le marché. Ils ont multiplié les façons d'être et de penser bio, les courants, les écoles, les labels... Cette diversification est la source de nombreuses controverses internes à l'agrobiologie, mais aussi d'orientations et d'approfondissements dans la mise en valeur de la qualité biologique. Elle rompt avec l'image un peu monolithique dont le label AB recouvrait le mouvement bio. Certains jugent le label AB laxiste et en renforcent les exigences agronomiques aussi bien que socio-économiques ; d'autres insistent plutôt sur les qualités gustatives ou sanitaires des produits bio. Alors que l'agriculture raisonnée généralisée doit produire un changement massif et large, les agrobiologistes sont divisés au sujet des qualités de leurs produits. Mais cette division n'engendre pas la rupture ; tous, avec leurs différences et leurs dissensions ou grâce à elles, continuent de chercher à contribuer à l'essor du bio, mais avec un succès limité. Les tentatives pour faire valoir la qualité environnementale biologique ne parviennent pas à sortir des circuits de distribution spécialisés. Pour aller au devant de nouveaux clients, des producteurs tentent de faire valoir le bon goût sain des produits bio. Mais les « vins bio » auraient, surtout en France, la réputation d'être mauvais. Lorsque les vins bio parviennent à sortir des circuits spécialisés, ils le font le plus souvent en cachant leur certification biologique, ce qui ne permettait pas d'associer les consommateurs à leur projet agricole.

Agrobiologie et agriculture raisonnée sont donc en opposition farouche, car chacune représente une menace pour l'autre ; elles se voient en concurrence pour donner un contenu à la notion de protection de l'environnement et conquérir le marché de la qualité environnementale. Au début des années 2000, de nouveaux acteurs s'invitent à la table de la qualité environnementale : les vigneron de terroir. Ils entrent dans le débat « par la bande », parce que les pratiques respectueuses de l'environnement sont pour eux des pratiques respectueuses des terroirs. Leur problème est avant tout un problème de qualité gustative. Des vigneron très engagés dans la recherche de l'expression du terroir notent un changement du goût de leurs vins. Ils ne sont pas les seuls. Les jurys de dégustation des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) qui goûtent les vins avant de donner leur accord de commercialisation font de même. Mais au lieu d'associer comme les producteurs ce changement de goût à une meilleure expression du terroir, ils reprochent à ces vins de ne pas « être conformes aux canons organoleptiques de la *typicité* de leur appellation ». Il leur arrive ainsi de refuser le label AOC à certains vins, alors qu'ils sont issus d'une zone d'appellation et qu'ils respectent toutes les contraintes du cahier des charges, parce qu'ils manquent de *typicité*.

La procédure d'agrément n'est pas une épreuve sans appel ; elle signale les « défauts » afin que le producteur puisse les corriger et rectifier le vin. Mais les producteurs incriminés considèrent ces prescriptions d'arrangement comme le parangon des mauvaises pratiques qui dénaturent la qualité de terroir. Pourquoi faudrait-il rectifier un vin alors qu'il est le résultat d'une recherche aigüe du terroir ? N'est-ce pas là la preuve même de la dérive des AOC et de l'incompétence des jurys à juger la qualité de terroir ? N'est-ce pas le signe même de la perte de sens des AOC ? Les innovations techniques survenues en vitivinification¹, mais aussi les orientations commerciales que certains donnent à leurs vins, ont fait perdre leurs références gustatives aux jurés qui ne savent ou ne veulent plus reconnaître l'authentique qualité de terroir. Pour les défenseurs du terroir, c'est leur goût qui est déformé par leur incompétence et non celui des vins par de bonnes pratiques ; c'est donc lui qu'il faut réformer et non leurs vins qui défendent la qualité de terroir et donc le véritable sens des AOC.

Comment peut-on prétendre faire un vin de terroir lorsqu' on utilise des produits phytosanitaires qui détruisent les flores microbiennes locales, que l'on dilue le terroir dans des rendements de 70 hl/ha, que l'on peut utiliser des dizaines d'adjuvants chimiques et de techniques physiques pour modeler le goût du vin à celui du marché ou des critiques influents ? Le renouveau de la qualité de terroir ne s'oppose pas à l'agrobiologie ou à l'agriculture raisonnée par son contenu environnemental, mais par sa mise au service de la qualité gustative du vin et de la spécificité de chaque terroir. Ces viticulteurs ne cherchent pas à protéger l'environnement, mais le terroir ou la nature qui donne au vin sa qualité. Ils franchissent sans difficulté le fossé qui s'est creusé entre l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique.

Cette arrivée des vigneron de terroir vient bousculer la différenciation environnementale², mais surtout elle pousse plus loin la mise en cause de la signification de la différence à faire. Pour ces adeptes d'un renouveau du terroir, les Appellations d'Origine Contrôlée viticoles ne signifient plus rien. Il faut les reconstruire. Ils ébranlent aujourd'hui les procédures de garantie et de preuve de nos dispositifs de signalisation de la qualité en voulant réinstaurer le terroir. De plus, en insistant sur la nécessité de recourir à des pratiques respectueuses des terroirs et de l'environnement, ils ont aussi aidé les vins bio à montrer qu'ils pouvaient être de bons vins. Grâce aux vins de terroir, ces derniers ont pu sortir de leur confinement dans des circuits de distribution spécialisés. Les actions des uns agissent sur les autres.

¹ Néologisme peu élégant mais qui permet de condenser les termes de « viticulture » et de « vinification », les deux piliers de l'activité du vigneron.

² Cela ne signifie pas que les vigneron bio ne soient pas préoccupés de goût, c'est au contraire une des réinterprétations en cours de la qualité bio. Mais ils n'en font pas un enjeu de différenciation ; c'est la différence bio ou environnementale qui continue de primer alors que c'est le contraire chez les vigneron de terroir.

Si tous ces acteurs ont pour objectif à peu près commun de faire changer les pratiques, ils sont souvent en conflit aigu au sujet des « bonnes pratiques » à promouvoir. Mais tous doivent, pour tenter de changer le monde, convaincre et introduire un changement dans les pratiques viticoles. Pour faire changer les pratiques, ils doivent d'abord faire apparaître une différence. Alors que la majorité des producteurs soutient que les produits ne sont pas dangereux puisqu'ils sont autorisés, qu'ils n'ont pas d'autre action que de protéger les raisins et d'améliorer la qualité des vins, tous les acteurs que nous avons interrogés cherchent au contraire à montrer, d'une façon ou d'une autre, que leur emploi n'est pas anodin, ni pour la santé, ni pour la trésorerie, ni pour la biodiversité ou l'eau, ni pour le goût... Par leur exemple, ils montrent aussi qu'il est possible de faire différemment, de ne pas employer de produits phytosanitaires ou d'en employer moins, ou seulement les moins dangereux. Mais pour montrer que l'on peut faire différemment, il ne suffit pas de convaincre. Il leur faut montrer que cette différence compte, qu'elle a une importance, des effets, qu'elle garantit des débouchés en pleine crise, qu'elle améliore la qualité des vins, qu'elle diminue les coûts de production, qu'elle protège la santé et l'environnement, qu'elle est recherchée par les importateurs, qu'elle intéresse les consommateurs... Bref, cette différence doit non seulement être une finalité en soi mais aussi une ressource pour produire *mieux*, quel que soit le sens donné à ce terme.

Cet ouvrage décrit la façon dont les trois grandes initiatives (les collectifs ou régimes d'action marchands³ nommés ci-dessus, que sont les agricultures raisonnée, biologique et de terroir) ont cherché, chacune en concurrence avec les autres, mais aussi parfois en s'appuyant sur les changements induits par les autres, à transformer en ressource leur différence, souvent d'abord perçue comme une surcharge.

Ce point est au cœur de la mission de M. Paillotin sur l'agriculture raisonnée, dont rend compte la première partie de cet ouvrage. Tout son effort a en effet porté sur la mise au point d'une qualification environnementale « qui ne fasse pas trop de différence », afin de ne pas en faire une surcharge contraignante et de ne pas stigmatiser l'ensemble de l'agriculture française.

Faire advenir des pratiques nouvelles, c'est aussi gérer le développement et l'ajustement du collectif qui portent la différence. L'analyse se centre alors sur les difficultés de la diffusion et de l'enrôlement de nouveaux adeptes. Les agricultures biologiques ont une longue histoire, que retrace la deuxième partie de ce livre, au cours de laquelle se succèdent des phases de diversification, avec

³ Par cette dénomination un peu lourde, nous voulons indiquer que nous nous sommes centrés sur l'action, qui rassemble des êtres humains et plus généralement vivants, des objets matériels ou des idées, ce dont les mots « initiatives » ou « collectifs » ne rendent pas vraiment compte. Par souci de légèreté, nous n'en ferons plus guère mention, mais le travail et la méthode restent.

la naissance d'une pluralité de courants porteurs d'interprétations divergentes sur les buts à poursuivre et les bons moyens d'y parvenir, suivies de moments d'homogénéisation au cours desquels cette diversité se réduit et se trouve soudain contrainte de faire cohabiter ses différences derrière une bannière commune, comme le label AB. Pour élargir un mouvement ou simplement pour s'ajuster à toutes les péripéties qui surviennent au cours de la vie d'un collectif, il faut prendre en charge et faire tenir la pluralité des interprétations qui l'accompagnent.

Le troisième temps est celui de la scission et de la reconstruction. Il est montré ici, dans la troisième partie, à travers le mouvement qui se dessine à propos du renouveau de la qualité de terroir, un collectif d'acteurs pour lesquels la fracture avec les anciens membres du même collectif formé par les vignerons d'une Appellation d'Origine Contrôlée est consommée : les divergences d'interprétation de la qualité de leur terroir au sein des deux parties leur semblent se nuire mutuellement et ils décident donc de faire entériner et reconnaître cette différence « interne » en montrant que la réglementation des AOC ne peut abriter à la fois des chèvres et des loups. Ils demandent une reconstruction du collectif autour de la notion de qualité de terroir.

RENDRE COMPTE

La parole est aux acteurs dans l'essentiel de cet ouvrage. Les trois parties tentent de rendre compte de la vie des collectifs décrits : leurs controverses, leurs problèmes, leurs tensions, leurs questions, leurs expérimentations, leurs solutions... L'analyse des situations présentées est concentrée dans les conclusions de chacune des parties.

Si convaincants que puissent sembler les arguments avancés par les acteurs, tout au long des comptes rendus, il ne faut pas oublier que ce qui est cité comme des « faits » est en général très controversé, tout particulièrement par ceux qui s'opposent à la vision du monde qu'ils rapportent. Mais pour ne pas sans cesse rompre avec le régime d'action décrit, ce point n'est pas sans cesse reprécisé. Un appareil de notes aurait pu rappeler sur chaque point que le point de vue n'est pas partagé. Outre qu'il eût été très pesant, il aurait été difficile de savoir où l'arrêter : quel énoncé n'est pas contesté ? Nous avons rappelé ici ou là dans chaque partie que l'interprétation retranscrite n'est pas partagée, mais celle de vignerons en agriculture raisonnée, ou en bio, ou « attachés au terroir », ou plutôt de cavistes ou de consommateurs. Mais les « pour ces producteurs », « pour certains » et « pour d'autres » qui le rappellent gênent terriblement la lecture. Ils ont été évités à chaque fois que cela semblait possible, car ils produisent un autre effet indésirable, celui de « relativiser » le point de vue exposé et donc de mal rendre compte, sinon de la cohérence – en général très partielle – du moins de l'unité de la posture décrite.

Il ne faut donc pas perdre de vue à la lecture de l'ouvrage, que les « faits », rapportés comme des vérités générales sur lesquelles l'action prend appui, sont toujours des « faits pour les personnes qui en parlent », et non pour les auteurs de ce livre qui ne défendent rien, ne militent pas, n'appuient rien d'autre que la description qu'ils font de la situation même si celle-ci peut, en retour, influencer son évolution.

LE TRAVAIL D'ENQUÊTE

Ce travail s'appuie sur un important travail d'enquête mené en équipe au cours d'un projet de recherche financé par le ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports. Il a débuté fin 2004 et s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année 2007. Alors que la question environnementale semblait définitivement figée par des rapports de force trop inégaux, des manques de ressources particulièrement flagrants en temps de crise, nous avons, par une chance extraordinaire, pu recueillir les multiples analyses et recompositions des problèmes et des actions à entreprendre qui ont débouché sur le retournement statistique rendu aujourd'hui visible. Nous avons en effet vu se mettre en place cette réorganisation du circuit commercial des vins bio qui lui a permis de se trouver de nouveaux clients parmi les amateurs de vin attentifs à la qualité gustative. Qu'elle ait été couronnée de succès est une autre affaire ; tant d'autres événements auraient pu briser dans l'œuf cette réorientation !

Les personnes que nous avons interrogées ont été choisies parce qu'elles s'intéressaient d'une façon ou d'une autre à la qualité environnementale des vins. Contrairement à d'autres études, elle ne cherche pas à savoir pourquoi les personnes ne se qualifient pas ou ne font pas attention à l'environnement, mais comment elles agissent, ce qu'elles mettent en œuvre pour s'intéresser et protéger l'environnement.

Nous avons mené 231 entretiens d'une durée moyenne d'un peu plus d'une heure pendant laquelle il était demandé aux interviewés de parler librement des problèmes et de leurs activités en matière de qualité environnementale des vins (*cf.* Annexe 3 Les données de l'enquête). Nous avons interrogé un grand nombre de vigneron et de viticulteurs installés pour l'essentiel dans les deux régions très contrastées où nous avons choisi d'enquêter, le Languedoc-Roussillon et le Val-de-Loire (*cf.* Tableau 2). Ces vigneron et ces viticulteurs sont les premiers concernés, c'est pourquoi ils représentent la moitié de l'échantillon. L'autre moitié est constituée de personnes ayant joué un rôle dans le domaine ou qui sont concernées d'une façon ou d'une autre par la qualité environnementale des vins : distributeurs, revendeurs, consommateurs, employés de firmes phytosanitaires, syndicats agricoles, employés de l'administration, journalistes, chercheurs et techniciens, etc. Tous sont associés à l'une ou plusieurs des initiatives menées en matière de qualité environnementale des vins.

TABLEAU 1 RÉPARTITION DES ENTRETIENS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

| Domaine d'activité | Nombre |
|--------------------------|------------|
| Production | 115 |
| Distribution Vente | 36 |
| Administration centrale | 12 |
| Technique et recherche | 14 |
| Syndicat agricole | 7 |
| Certification de qualité | 15 |
| Médias | 10 |
| Restauration | 3 |
| Demande | 13 |
| Industrie phytosanitaire | 6 |
| Total | 231 |

TABLEAU 2 RÉPARTITION DES ENTRETIENS SELON LA RÉGION

| Région | Nombre |
|----------------------|------------|
| Languedoc-Roussillon | 80 |
| Val-de-Loire | 98 |
| Paris | 51 |
| Autres (Jura) | 2 |
| Total | 231 |

Ces entretiens ont été lus, analysés et rassemblés pour montrer la façon dont chacun a contribué, seul ou avec d'autres, par son analyse des difficultés, sa recherche de solutions, ses actions menées, à faire avancer l'idée et la mise en œuvre d'un nécessaire changement des pratiques viticoles, à discuter le choix des meilleures façons de faire, à appliquer et diffuser ces choix parfois très divers. Le résultat du travail de ces acteurs n'est pas une transformation uniforme des façons de faire, mais une mosaïque d'interprétations et de pratiques toutes un peu similaires et un peu différentes à la fois.

À ces entretiens s'est ajouté un vaste corpus de sources, composé d'articles de presse, de prises de parole sur Internet, de règlements et de lois, d'articles et de rapports de recherche ou des pouvoirs publics et autres documents divers...

POUR ÉVITER TOUT MALENTENDU

Le texte tente de rapporter la façon dont les acteurs agissent, affrontent les difficultés qu'ils rencontrent, les analysent, font des différences, en déduisent de

nouveaux moyens d'action... C'est parce qu'ils ne cessent d'agir et de repenser l'efficacité de leur action qu'ils parviennent parfois à avancer, à obtenir des résultats, ou parfois aussi, à faire avancer les autres. Mais ni leurs analyses, ni leurs finalités, ni leurs choix ne sont partagés. Et ce n'est pas parce que nous les rapportons que nous en faisons des « vérités ». Les analyses économiques ou agronomiques que mènent les acteurs seraient certainement contestées par des chercheurs cités ailleurs dans l'ouvrage, de même que ces acteurs contestent fortement la qualité des résultats des recherches scientifiques. Nous retenons des analyses des acteurs qu'elles leur donnent prise sur le monde, sur les autres, sur les grappes, les vignes et le vin ou l'environnement. Et il est indispensable de retracer finement les accords et désaccords entre analyses pour montrer comment on aboutit à des modalités d'action, des alliances ou des choix techniques différents.

Ceci est tout particulièrement sensible à propos de l'opposition forte entre les arguments présentés dans les deux premières parties, consacrées à l'agriculture raisonnée et à l'agrobiologie. Les deux sont présentes au titre de leur engagement dans l'amélioration de la qualité environnementale des vins. Les deux, de même que l'action des vignerons partisans du renouveau du terroir, viennent alimenter la variété des façons de penser la qualité environnementale des vins, une variété nécessaire pour convaincre le plus grand nombre et sur laquelle doit en même temps s'exercer la plus grande vigilance.

LE CODAGE DES SOURCES CITÉES

Les documents cités le sont par le nom d'auteur, la date du document et la page d'où a été extraite la citation. La référence complète est citée en bibliographie. Cet ouvrage comporte aussi des citations extraites d'entretiens réalisés dans le cadre de l'étude. Elles sont toutes suivies d'une étiquette référant de façon anonyme à leur source.

« Aaaa. » (Syndicat AOC7, PdL, SBI : 2)

Tous les noms des personnes interrogées ont été codés selon leur activité professionnelle suivie du numéro de l'entretien dans la liste de ses semblables. Suivent l'indication de la région d'activité, les initiales de la personne ayant fait l'entretien et de la page ou des pages de l'entretien retranscrit selon un format normalisé commun à tous et d'où a été extraite la citation. Les entretiens sont donc cités de façon anonyme. Une seule exception : quelques citations de M. Paillotin retraçant les étapes de la réflexion de la mission qu'il a conduite. Le nom des personnes s'exprimant est en général une abréviation de la catégorie d'activité suivie du numéro dans la catégorie.

Les catégories d'activité sont explicites. Celle « d'encadrement technique » désigne tous les centres ou les cellules techniques des chambres d'Agriculture dont les employés proposent des stages aux vignerons, les aident dans leurs dépôts de demandes de subvention ou le montage de leurs projets.

La distribution est divisée en boutiques, boutiques bio franchisées, associatives ou coopératives, pour le bio, en cavistes attentifs ou non aux signes de qualité environnementale dans leurs approvisionnements. Les premiers sont appelés « caviste %QE », caviste prenant en compte au moins pour une partie de son approvisionnement les pratiques vitivinicoles respectueuses de l'environnement, et « caviste » pour ceux qui ne le font pas. Pour plus de précisions, nous renvoyons le lecteur au tableau 1 de l'Annexe 3, qui concerne les données de l'enquête et explicite en détail le codage des étiquettes des entretiens.

Les employés des ministères sont catégorisés en « ministère de l'Agriculture » et « ministère Bio ». Il n'existe pas de ministère Bio, il s'agit du bureau de l'Agriculture Biologique au ministère de l'Agriculture. Les autres personnes interrogées travaillaient à la direction de la protection des végétaux, au bureau du vin ou faisaient partie de la mission de M. Paillotin.

Partie 1

Faire raisonner la viticulture

En 2005-2006, au moment de l'étude, l'atmosphère est plus à la désertion qu'à l'adhésion. L'association Terra Vitis, le grand concurrent de la qualification nationale agriculture raisonnée, que les pouvoirs publics viennent de définir, se vide. Et FARRE, le réseau d'animation de l'agriculture raisonnée qui doit accompagner l'élan de l'agriculture française pour l'agriculture raisonnée, parvient à peine à garder auprès de lui les membres de son réseau pour qu'ils montrent à leurs collègues curieux que diminuer les traitements, c'est à la fois facile et rentable. À écouter les vignerons, la viticulture raisonnée n'existe pas parce qu'elle ne va pas au-delà de la législation ou encore parce qu'elle a été « torpillée » par un coup bas des pouvoirs publics. Et pourtant, cette alternative au bio faisait couler de l'encre, il y a tout juste quelques années. Cette partie propose tout d'abord de regarder l'aventure de la viticulture raisonnée en se défaisant de l'image d'échec qui lui est attachée. L'analyse est centrée sur l'opération tentée par les pouvoirs publics, mais celle-ci n'a pas été décrétée dans un bureau. Elle s'est au contraire appuyée sur l'action menée par les pionniers de cette autre qualité environnementale, très peu connue du grand public, et largement conçue comme une alternative à l'agriculture biologique.

Une autre qualité environnementale

Les pouvoirs publics ont accompagné le développement de l'agriculture biologique par la reconnaissance du label, puis par des subventions. Ce soutien a toujours été accompagné d'une appréhension : la certification bio peut suggérer qu'il existe une agriculture « propre » et une qui ne l'est pas. Elle ne s'est pourtant jamais muée en véritable crainte : l'agriculture bio est restée « confinée » à 1 ou 2 % de l'agriculture. Au tournant du XXI^e siècle, l'idée que le bio est et restera « une niche », que c'est « une agriculture vraiment particulière, avec une image bien spécifique », « qu'il n'y a pas de vraie demande » fait son chemin. Si l'on veut que les pratiques agricoles contribuent à un meilleur respect de l'environnement, il vaut donc mieux s'appuyer sur une autre vision de la qualité environnementale, celle du raisonnement de l'agriculture.

L'INFLEXION D'UN SUCCÈS DE LA RECHERCHE

La question des maladies et de la productivité des plantes est un thème central de la recherche agronomique. Dans l'immédiat après-guerre, l'innovation que représente le recours aux produits chimiques de fertilisation et de traitement ouvre la voie à une augmentation considérable de la productivité et à la diminution corollaire des coûts de production. Enseignée dans tous les lycées agricoles, cette nouveauté agronomique a rapidement fait de la France une « puissance agricole exportatrice ».

Solution « miracle », les engrais, pesticides, fongicides, herbicides sont très utilisés. Ne le sont-ils pas trop ? En 1980 est fondé le comité français pour l'étude et le développement de la fertilisation raisonnée (COMIFER). Sa vocation est de parvenir à un usage raisonné des engrais de synthèse : diminuer l'usage des engrais, en particulier les nitrates, tout en sauvegardant l'équilibre économique de la production. En 1984, naît le Comité d'Orientation pour la Réduction de la Pollution des Eaux par les Nitrates (CORPEN) dont les missions s'élargissent en 1992 aux phosphates et produits phytosanitaires provenant des activités agricoles. Les programmes FERTIMIEUX, PHYTOMIEUX, cherchent à sensibiliser les producteurs pour qu'ils maîtrisent leur usage de ces produits. La lutte contre la pollution des eaux, instituée par la loi du 16 décembre 1964, se trouve renforcée par une nouvelle loi du 3 janvier 1992 qui consacre l'eau comme patrimoine de la nation et richesse à préserver. Il devient dès lors nécessaire de diminuer

l'usage des produits qui peuvent la contaminer. Mais faut-il supprimer ou réduire l'usage de ces produits ? Pour les chercheurs de l'INRA ou des Instituts Techniques, l'agrobiologie ne semble pas en mesure de remplir les objectifs fixés par la Politique Agricole Commune jusqu'en 1992 : assurer l'autosuffisance alimentaire de la France. Il faudrait pour cela sortir la bio de sa situation de niche, ce qui semble bien difficile sans un fort soutien des pouvoirs publics. Une différence de paradigme conceptuel vient aussi miner l'intercompréhension entre agrobiologistes et chercheurs : les produits de traitement « bio » conçus et vendus par des entreprises de production de produits phytosanitaires spécialisés cherchent à soutenir les autodéfenses de la plante et s'opposent à la stratégie d'éradication des maladies et des prédateurs du milieu de culture, défendue par les chercheurs.

Une série d'épisodes malheureux a achevé de créer une « fracture » entre les théoriciens de l'agrobiologie, et plus particulièrement de la biodynamie, et ceux de l'agronomie conventionnelle. La biodynamie, une agrobiologie particulièrement économe en produits de traitement, est pour les chercheurs une théorie farfelue : elle élargit tant le cercle des causalités, aux astres, aux énergies et aux rayonnements les plus divers, qu'il devient difficile de lui opposer autre chose qu'un rejet de fond. Elle prétend même « transmuter » les éléments ! L'agrobiologie n'est pas la biodynamie, mais elles partagent de nombreuses théories sur l'équilibre naturel. Quand des chercheurs se penchent sur les pratiques bio, c'est le plus souvent pour en souligner l'inefficacité, une débauche de pratiques pour des résultats médiocres. L'efficacité des produits utilisés par les bio ne correspond pas aux attendus habituels : elle est inexistante et au mieux bien plus faible, de l'ordre de 20 % de l'efficacité des produits « conventionnels ». L'engouement des agrobiologistes pour ces pratiques est alors expliqué par une série de distorsions ou de biais : manœuvres opportunistes, dysfonctionnements, irrationalités de la part des producteurs ou des consommateurs. Un exemple : les traitements fertilisants qui favorisent la croissance ne sont pas soumis à la même réglementation que les phytosanitaires et herbicides qui brident le développement des nuisances. Les produits bio qui revendiquent d'aider la croissance plutôt que de détruire les prédateurs et parasites sont donc toujours suspectés, par les chercheurs notamment, de cacher leur véritable identité pour échapper à la législation. La grande famille des agrobiologistes n'est guère écoutée au sein de la recherche française : elle y reste une « idéologie » – la nécessaire préservation de la nature face à l'homme et à ses artifices – qui induit des contraintes auto-imposées et injustifiées.

« Intégrer » la protection des cultures

Mauvaise solution, l'agrobiologie pourrait cependant résoudre des problèmes bien réels. Quelques chercheurs ont le sentiment croissant de jouer aux apprentis sorciers avec les biocides. Une autre voie de recherche agronomique émerge

qui intègre de plus en plus la prophylaxie, le combat en amont des maladies pour diminuer les effets secondaires néfastes. La prévention des maladies élargit l'objet de la recherche : du champ, les chercheurs passent avec la *lutte intégrée* à l'ensemble du milieu et des phénomènes biologiques qui interagissent avec la vigne. Parallèlement un autre élargissement a lieu : l'objectif de la production s'ouvre à d'autres critères et indicateurs, on passe du rendement à la qualité des produits, à la rentabilité de la culture puis de l'exploitation.

La recomposition de l'objet de recherche par la lutte intégrée n'est pas sans conséquences sur le travail quotidien des chercheurs. Ce n'est plus le champ que l'on cherche à maintenir aussi propre qu'une paillasse de laboratoire, mais le laboratoire qui doit aller au champ. Cette stratégie est plus longue à mettre en œuvre : les récoltes sont annuelles et les plans d'expérimentation très longs, peu « rentables » pour des chercheurs auxquels on demande de publier toujours plus d'articles. Les chercheurs qui s'engagent dans cette voie le font à contre-courant des tendances professionnelles à la mode, réputées plus porteuses.

Ces recherches intégrées, systémiques, ont en commun avec l'agrobiologie de resituer la plante dans son milieu naturel et de le mettre à contribution ; mais l'objectif est toujours de protéger la plante des agresseurs et non de la fortifier pour la rendre capable de se défendre toute seule. On ne développe pas des théories de la « vie de la plante », de son épanouissement, de son renforcement, mais des méthodes de contrôle de l'agression. Si les agronomes sont plutôt des médecins, des médecins hygiénistes même, les agrobiologistes sont plutôt des « diététiciens » au sens ancien du mot qui désigne cette recherche d'équilibre interne qui diminue la vulnérabilité.

Économiser les produits plutôt que s'en passer

La solution qui se dessine au sein de la recherche publique et des centres d'accompagnement technique (l'Institut National de Recherche Agronomique, les centres techniques des chambres d'agriculture, de la Protection des Végétaux, les Groupements pour le Développement Agricole) reste dans le cadre de la recherche agronomique traditionnelle. Elle soutient l'idée qu'il faut améliorer les pratiques des agriculteurs, et pousse à une diminution des doses appliquées grâce à une plus grande précision des traitements et une meilleure prévention :

« On sait prévoir aujourd'hui, et c'est très utilisé, le moment où pas mal de maladies sporulent, autrement dit qu'une nouvelle génération va se mettre en route et que la maladie va exploser, parce que c'est exponentiel le développement des maladies. Cela permet de traiter avant que cela se développe et là les produits sont efficaces. Là l'INRA a réellement contribué. » (Chercheur4, Paris, GT : 10)

Hormis les fertilisants, les produits de traitement sont généralement divisés en deux familles. Les herbicides limitent l'envahissement par les « mauvaises » herbes qui concurrencent les cultures et diminuent leur rendement. Les pesticides et

fongicides s'attaquent aux maladies et aux prédateurs qui détruisent les plantes cultivées. Dans une région qui ne souffre pas de sécheresses répétées comme le Val-de-Loire, l'enherbement contrôlé permet de remplacer les herbicides sans priver la vigne d'eau, ni de nutriments ; de plus, couvrant et retenant la terre, l'enherbement limite l'érosion par ruissellement et la concentration des produits lessivés par les pluies dans les rivières. L'économie de désherbant est importante, car l'entretien se réduit au désherbage mécanique, chimique ou thermique sous le rang de vigne. Dans le Languedoc-Roussillon en revanche, ce bon moyen de lutte contre l'érosion – importante dans le midi où nombre de vignes sont plantées dans des coteaux assez pentus – menace de priver la vigne de ses maigres ressources en eau. Des variétés d'herbe peu gourmandes sont expérimentées, mais cette solution est beaucoup moins développée.

Restent les pesticides. Des travaux menés de longue date indiquent qu'une meilleure information sur l'état sanitaire du vignoble permet un meilleur ajustement des applications. Ces recherches qui s'appuient sur de lourdes campagnes d'observation permettent d'espérer de fortes diminutions des doses de produits, « *aux environs de 40 % d'intrants en moins* » (Chercheur2, LR, YLP : 3). La question de l'extrapolation des résultats à d'autres parcelles, ou d'autres situations climatiques, est délicate ; mais il reste que des observations plus fines dans les vignes doivent permettre d'améliorer la fiabilité des prévisions de développement des maladies, de limiter en conséquence les traitements préventifs et les erreurs de diagnostic qui conduisent à utiliser de puissants traitements correctifs.

Amener les producteurs à observer et à ajuster leurs pratiques

Dans les vignobles, techniciens et chercheurs agronomes des chambres d'agriculture, des instituts techniques et de recherche, des coopératives, tentent d'organiser la collecte d'informations pour suivre les déplacements des prédateurs et des maladies. Couplées avec les prévisions météorologiques, les informations recueillies alimentent des modèles et aboutissent à des prévisions d'attaque, à des recommandations de traitement ou à des bulletins d'information. Dès la fin des années 1990, plusieurs de ces services sont disponibles, parfois spécialisés dans une maladie particulière. Ils s'appuient sur des modèles de l'INRA, de l'ITV, des groupements de développement des végétaux.

Aux bulletins et aux réseaux mis en place par la recherche s'ajoutent les avertissements agricoles, les bulletins des chambres d'agriculture, des services techniques des coopératives, et encore ceux des distributeurs de produits phytosanitaires chargés du conseil à l'utilisateur. En 1998 et 1999, l'ITV publie des référentiels de bonnes pratiques viticoles. Les viticulteurs ont donc sous la main, s'ils les recherchent, des sources nombreuses et variées d'information sur l'état sanitaire du vignoble avec des recommandations de traitement fondées sur la modélisation ou l'analyse de l'expérience antérieure. Selon les cas, les

viticulteurs appliquent les consignes ou les adaptent aux spécificités de leurs propres parcelles.

Le « raisonnement » de la viticulture s'appuie sur une observation accrue des vignobles. Et la recherche technique contribue à multiplier et regrouper les sources d'observation pour étayer celles que réalisent les vignerons eux-mêmes¹. Ces actions de terrain rencontrent un certain succès. Des animateurs parlent de 5 à 600 vignerons par département ainsi régulièrement mobilisés dans des réseaux de discussion et d'analyse de leurs pratiques de traitement. Tous ne participent pas, mais elles ne génèrent pas d'animosité ou d'opposition de la part des viticulteurs.

Notre échantillon ne comporte pas beaucoup de ces viticulteurs. Les aurions-nous manqués ? Sur les 32 producteurs ou coopératives qui nous ont dit avoir des pratiques raisonnées, aucun n'aurait fait partie de ces réseaux pourtant très présents en Languedoc notamment ? Non, sans doute. Mais ils ne se sont pas présentés comme les membres de réseaux ayant pour but de leur apprendre à diminuer leur usage des pesticides. Seraient-ils des ingrats ? Pour les chercheurs, l'enjeu est de diminuer les tonnages de produits dangereux. Pour y parvenir, ils tentent de transformer les pratiques des producteurs. Ils lisent l'efficacité de leur action dans la diminution de la production commercialisée². Mais les producteurs qui viennent dans les réseaux, du moins ceux de notre échantillon, ne le voient pas ainsi, mais plutôt comme un élément ordinaire de leur pratique professionnelle.

DES VITICULTEURS INQUIETS EN QUÊTE DE NOUVELLES PRATIQUES

Cette volonté de diminuer les traitements n'est pas le seul fait de la recherche publique. Des vignerons créent Typhlo en Alsace, ou lancent Terra Vitis dans le Beaujolais. Ils sont en général inquiets de la nocivité des produits qu'ils emploient. Mais cette inquiétude ne génère pas une mobilisation générale contre les pesticides à l'instar d'une partie du mouvement bio ; elle prend plutôt la forme d'une volonté d'ajustement souvent personnelle, comme le montre l'exemple de Terra Vitis.

¹ Des producteurs volontaires sont organisés en réseaux d'information et d'observation des vignes. Des animateurs leur montrent comment mieux connaître et évaluer l'état phytosanitaire de leurs parcelles et ajuster leurs pratiques pour diminuer le recours aux produits de traitement. Ils peuvent ensuite s'abonner à des services qui leur envoient des recommandations de traitement.

² Cet indicateur ne les satisfait pas, car il ne tient pas compte de l'efficacité et de la dangerosité des molécules. De gros tonnages de molécules peu actives et nocives peuvent être préférables à de petites quantités de molécules particulièrement actives. C'est pourquoi un autre indicateur, l'indicateur de fréquence de traitement, qui en tient compte, a été mis au point.

L'adaptation à une évidente nécessité de diminution

Terra Vitis fait partie de ces initiatives pionnières en matière de « raisonnement » de la viticulture. Depuis 2003, l'association en charge de ce signe de qualité environnementale s'étiolo. Pourtant, elle a connu un succès certain.

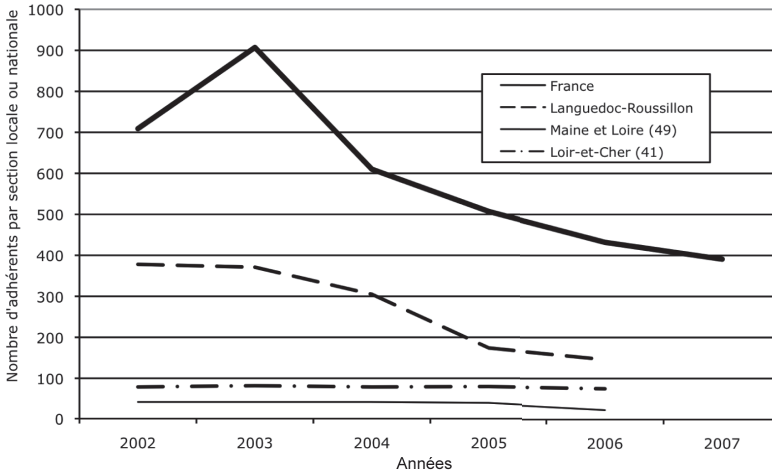


Figure 1 : Les adhérents de Terra Vitis

Source : Terra Vitis

Terra Vitis est le logo d'une fédération d'associations régionales qui militent pour le développement de la viticulture raisonnée. En Languedoc-Roussillon, à son apogée en 2003, la fédération représentait environ 1,5 % des exploitations viticoles. Dans les Pays-de-Loire, plus de 4 % sont certifiées Terra Vitis, avec de grosses disparités, 1,7 % dans le Maine-et-Loire vers 2004-2005 avant de diminuer de moitié en 2005 et 6 à 7 % dans le Loir-et-Cher encore en 2006³. Comparés à ceux de la certification agriculture biologique, ces chiffres sont loin d'être négligeables.

C'est vers 1990 que des viticulteurs se rassemblent dans le Beaujolais, autour d'une « Charte pour la qualité », pour trouver une alternative à l'agriculture biologique. Pour eux, la préoccupation environnementale des bio est fondée. L'usage des produits phytosanitaires a été encouragé sans que l'on maîtrise bien les conséquences notamment agronomiques de leur usage, que les producteurs ont découvertes plus tard :

³ Source Données Viticulture totale : Agreste - Enquête structure des exploitations/Ensemble des exploitations/Tableaux thématiques déclinés par région/Caractéristiques générales (détail des SAU, OTEX, statut juridique) en 2005.

« Un jour, on lui [à mon père et aux viticulteurs de sa génération] a amené un bidon de désherbant et on lui a dit : “Voilà, tu traites, sinon tu as toute l’année de l’herbe”. Il faut penser que toute sa vie a changé parce qu’il a eu plus de temps et plein de choses ont changé dans sa vie. Ça a été une évolution énorme pour lui. Par contre le drame, c’est qu’on ne lui a pas expliqué les enjeux derrière, économiques, et les problèmes après. Et que, aussi, les vignes crèvent, les vignes durent moins longtemps. » (Vignerons4, PdL, FC : 18)

Ensuite, les biocides employés en agriculture et plus particulièrement en viticulture sont des produits dangereux : l’arsenic, qui a attendu le 8 novembre 2001 pour être interdit, a tué bien des viticulteurs en Alsace ; la Mutualité sociale agricole ne cesse de rappeler les précautions d’emploi dont les produits de traitement doivent être l’objet pour limiter les risques de maladies graves. Et ils n’apprécient guère ces « tenues de cosmonaute » qu’on leur demande de mettre pour aller traiter leurs vignes. Elles sont peu pratiques et donnent une mauvaise image de l’agriculture et des campagnes. Cet usage de produits très toxiques ne correspond pas à la relation avec la terre et le sol qu’ils attendent de leur métier. En 1992, la Commission européenne a lancé une révision systématique de toutes les substances actives entrant dans la composition des produits phytosanitaires. Cette décision oblige les entreprises qui commercialisent ces produits à redemander une autorisation de mise sur le marché pour chacune des molécules dont ils veulent poursuivre la commercialisation. Ils doivent apporter la preuve, avec des tests plus contraignants, que la substance utilisée ne présente pas de risques sanitaires, éco-toxicologiques, environnementaux, et qu’elle ne laisse pas de résidus dans la chaîne alimentaire. Cette mesure entraîne une diminution des produits disponibles et un encadrement plus sévère de leur emploi. Certains de ces viticulteurs ont décidé de devancer ce mouvement en cherchant collectivement à diminuer leur usage des biocides.

Si, pour ces viticulteurs, le problème soulevé par les bio est réel, ils n’adhèrent cependant pas au principe de précaution envers la chimie. Quelques maladies très graves de la vigne n’ont de traitement que chimique. Si l’on refuse les seuls produits de synthèse efficaces, elles vont s’étendre. Ensuite, pourquoi les produits de synthèse seraient-ils par essence mauvais ? Certains le sont, d’autres non, ou pas plus que les insecticides naturels comme la roténone, ou les pyrèthres, à la fois violents et peu ciblés, peu efficaces sur les maladies pour lesquelles on les emploie. Cette frontière de la nature leur semble plus idéologique que raisonnable, sentiment appuyé par le caractère apparemment bien peu rationnel de certaines théories bio. Il faut encourager la mise au point de nouvelles molécules, plus efficaces et moins dangereuses pour l’homme et l’environnement au lieu de tourner le dos au progrès.

Restreindre les doses et la liste des produits admissibles, c’est aller au-delà du travail réglementaire des experts. Faut-il le faire ? Pour ces viticulteurs, la réponse est positive : la législation stipule moins un droit à utiliser les produits qu’elle n’indique une zone de danger. Il faut donc, dans la mesure du possible, ne pas se

contenter de l'appliquer, mais la dépasser en commençant par supprimer les plus toxiques. De la même manière que ces viticulteurs puisent dans les techniques biologiques sans y adhérer pleinement, ils regardent avec circonspection les listes de produits autorisés. Cet art du compromis s'étend aussi au travail du sol avec des associations entre les herbicides et les façons culturales :

« Je fais toujours des insecticides « bio » – soufre, cuivre. Mais il y a d'autres exigences, vis-à-vis notamment de l'entretien du sol, qui ne me semblent pas bonnes. Tout mon vignoble est enherbé tous les rangs, et je désherbe sous les cavallons. Ce qui me semble une alternative agronomiquement très intéressante. » (Vigneron VR4, PdL, GT : 7)

Enfin, conserver les techniques conventionnelles, c'est aussi éviter de se retrouver en difficulté face aux maladies sans traitement de substitution bio : l'esca, l'eutypiose et la flavescence.

Bien sûr il y a des échecs, mais globalement, l'examen réfléchi des pratiques porte ses fruits. Il est possible et relativement facile, disent ces viticulteurs, de diminuer de façon importante, entre le quart et le tiers, les applications de produits. Certains ajoutent que la vigne semble s'adapter à la diminution des traitements, « s'autoréguler », à tel point que certains traitements deviennent inutiles.

Des collectifs Terra Vitis entretiennent une émulation interne pour tenter d'aller toujours plus loin dans la diminution des traitements. Ils enrôlent aussi de nouvelles recrues qui acceptent de se conformer au cahier des charges et aux contraintes de Terra Vitis. Il interdit notamment les produits dont l'autorisation de mise sur le marché spécifie qu'ils sont toxiques, mais il entend se réviser en permanence pour toujours garder une avance sur la législation. Sa liste rouge des produits interdits est donc revue et durcie au fil de l'évolution de la législation et de l'arrivée de nouveaux produits.

Ainsi évoluent les pratiques pour les pionniers de Terra Vitis. Le contenu des prescriptions résulte de la pratique individuelle réfléchie, discutée, comparée ; il n'a qu'une explicitation partielle, minimale avec le cahier des charges. L'effet à obtenir, le changement environnemental reste une évidence non explicitée, ni objectivée, ou discutée. Il découle logiquement de la diminution des traitements mais n'a pas de contenu arrêté.

Avant de voir son élan stoppé, Terra Vitis, constituée en fédération d'associations régionales, connaît une forte croissance. Et l'afflux de nouveaux adhérents divise ou gêne. Pour beaucoup des viticulteurs actifs du mouvement, l'adhésion à Terra Vitis n'est pas qu'une affaire de rentabilité comptable même si les économies de produits de traitement sont toujours bonnes à prendre. Ils insistent sur la nécessité citoyenne, morale de faire attention à l'environnement. Ils insistent également sur le « plus intellectuel » qu'ils voient dans la méthode et qui leur importe au moins autant que la valorisation de la qualification par le marché. Ils en conviennent d'ailleurs aisément, Terra Vitis ne leur a jamais permis d'augmenter leurs marges.